

# COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 26 mars 2009

Date de Convocation du Conseil Municipal 18 mars 2009

**Présents** : MM. DUFAUD, BAUDRANT, Mme FOUILLEN, MM. LACHENAUD, NIVELLE LAURENT, RAYNAUD, Mmes LALIEVE, DESHAYES , M. PASCAUD, Mmes MENARD, RAYNAUD, LEONARD, M. BEAU, Mmes PRECIGOUT, DELAGE, MM. LANDRY, LABARUSSIAS, REVARDEAU, LEBRET, Mmes ARTAUD, HIZEMBERT.

**Procurations** : Jacques NOBLE donne procuration à Patrick LABARUSSIAS,

Madame Marcelle FOUILLEN est élue secrétaire de séance.

---

I-Le compte rendu du Conseil Municipal précédent est adopté à l'unanimité.

Le Maire souligne l'important travail réalisé par la commission des finances et par les adjoints avec le soutien du Secrétaire Général et la Trésorerie.

Il précise que la présentation est celle habituelle. Chacun est en possession des documents détaillés et un power-point synthétise les documents remis.

Il rappelle les modalités du vote. Pour les comptes administratifs, il se retirera le doyen du Conseil Municipal fera procéder au vote.

## II-Comptes administratifs

En l'absence du Maire, sous la présidence de J. BAUDRANT doyen de l'assemblée, le conseil approuve à l'unanimité les différents comptes administratifs.

**COMMUNE** : Fonctionnement

Ce qui est significatif en dépenses :

***011 -Charges à caractère Général*** : réalisé **782 394 ,59 €** soit 10,5% de moins que le BP 2008 , mais 16% de plus que le réalisé 2007

***012 - Charges de personnel*** : **réalisé :1 262 038,20€** soit 2,14% de moins que le BP 2008 et 2% de plus que le réalisé 2007.ce poste représente à lui seul 48% du budget global.

Total des dépenses **2 606 209, 02 €** . soit 79% du BP 2008 mais 13% de plus que le réalisé 2007.

En Recettes :

**013- atténuation de charges(CNASEA) :** moins 61% que le BP 2008 et surtout moins 70% que le réalisé 2008. Cela tient à la forte diminution des contrats aidés.

**73 - Impôts et taxes :** 2 050 164,51 € soit plus 4,8% par rapport au BP 2008 et plus 6,7 % par rapport au réalisé 2007

**74- dotations :** 881 154,77 € soit une baisse de 6,35% par rapport au BP 2008 mais surtout 11,75% par rapport au réalisé 2007.

Total des recettes : 3 267 737,99 € soit moins 1% par rapport aux prévisions 2008 et surtout moins 3% par rapport à 2007.

La diminution des dotations de l'État se fait lourdement sentir.

**Ces comptes ont été présentés à la Trésorerie qui a constaté leur bonne tenue aussi bien dans les dépenses que dans leurs affectations. Ce budget correspond à une vision juste des besoins.**

**COMMUNE :** Investissement

Le budget présente la réalité de l'exercice 2008 mais certaines dépenses ne seront réglées qu'à N+1.

L'excédent au 31/12/2008 est de 531 723,46 euros.

Le montant des dépenses non mandatées au 31/12/2008 est de 507 629,07 €

Les recettes attendues au 31/12/2008 : 41 500 €

**■ COMMUNE :**

**Fonctionnement :**

Dépenses :	2 606 209 02 €
Recettes :	3 267 737,99 €
<b>Excédent :</b>	<b>661 528,97 €</b>

**Investissement :**

Dépenses :	1 971 650,63 €	<u>Restes à réaliser :</u>
Recettes :	1 705 581,97 €	507 629,07 €
<b>Déficit:</b>	<b>- 266 068,66 €</b>	41 500,00 €
		<b>- 466 129,07 €</b>

Excédent 2007 reporté : 797 792 ,12 €

**Résultat de clôture : 531 723,46 €**

**Il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement en totalité à la section d'investissement.**

## ■ **ASSAINISSEMENT :**

### **Fonctionnement :**

Dépenses :	160 020,29 €
Recettes :	210 452,91 €
<b>Excédent :</b>	<b>50 432,62 €</b>

### **Investissement :**

Dépenses :	1 276 095,96 €
Recettes :	1 031 500,60 €
Déficit :	- 244 595,36 €
Déficit antérieur :	- 284 918,38 €

### **Résultat d'investissement**

**Déficit : - 529 513,74 €**

Ces chiffres correspondent bien sûr aux travaux de la nouvelle station d'épuration.

### **Restes à réaliser :**

Dépenses :	252 718,32 €	
Recettes :	1 090 992,69 €	(subventions à recevoir)

**Solde positif : 838 274,37 €**

Il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement en totalité à la section investissement. Adopté à l'unanimité.

## ■ **LOTISSEMENT DU BOIS D'ETIENNE :**

Ce budget est très technique, sa préparation a été réalisée avec l'aide de la trésorerie.

### **Fonctionnement :**

Dépenses :	1 694 557,32 €
Recettes :	1 694 557,32 €

### **Investissement :**

Dépenses :	1 645 266,11 €
Recettes :	2 055 849,92 €

Excédent:	410 583,81 €
Déficit antérieur reporté :	-260 824,82 €

### **Résultat de clôture :**

**Excédent: 149 758,99 €**

### **III-Budgets Primitifs 2009**

Les budgets Primitifs 2009 sont approuvés à l'unanimité.

#### **■ COMMUNE :**

Le budget est voté sans augmentation du taux des 4 taxes.

#### **Fonctionnement :**

Le budget s'équilibre à 3 165 830,00 €

#### **Investissement :**

Le budget s'équilibre à 1 603 236,43 €

#### **■ ASSAINISSEMENT :**

Ce budget est autonome, il doit s'équilibrer en dépenses et en recettes  
Quelques précisions :

#### **Fonctionnement :**

Dépenses :

Art. 622 - Rémunération d'intermédiaires, il s'agit de la révision du contrat de la SAUR en fonction de la mise en service de la nouvelle station.

Art. 66 - Charges financières : ce sont les intérêts d'emprunt.

Recettes :

Art 7061- Redevances assainissement : 215 000,00 €

Le budget s'équilibre à 219 000,00 €

#### **Investissement :**

Le Budget s'équilibre à 1 160 781,31 €

#### **■ LOTISSEMENT DU BOIS D'ETIENNE :**

**Fonctionnement : 3 987 116,01 €**

**Investissement : 3 762 875,00 €**

### **IV-Point sur travaux en cours :**

Hubert Lachenaud fait le point sur les travaux en cours et sur les chantiers envisagés.

- Lotissement bois d'Etienne:
- Pont Sigoulant : pas trop de difficultés sinon pour la DIRCO, car le pont ayant été décaissé, la voûte se trouve fragilisée durant cette phase de travaux.
- Travaux à réaliser:
  - Toiture du Presbytère

- Réfection des sols de classe Ecole maternelle

Pour les grands projets à venir (Maison de Santé, amélioration de la Salle des Fêtes) les études seront menées en 2009 par des cabinets mandatés par le Pays de Charente Limousine. Une participation au coût de ces études est prévue au budget.

### **V-Syndicat de la Fourrière:**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts. Par contre le Conseil désapprouve à l'unanimité l'orientation prise par le Syndicat pour la nouvelle ventilation des coûts pour les admissions en non valeur et les situations spécifiques de prise en charge des animaux n'entrant pas dans le cadre normal de la gestion Fourrière.

### **VI-Aide financière pour préservation du patrimoine:**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de maintenir l'aide apportée aux particuliers dans le cadre de l'utilisation d'éléments de décoration extérieurs en terre cuit, et nomme M. Guy Bernard RAYNAUD, adjoint, pour l'établissement et la signature des conventions avec les particuliers. M. Hubert LACHENAUD assurera le contrôle des travaux.

### **VII-Inscription des Chemins de randonnée au Plan Départ :**

Délibération modificative pour ajout du CR de Loubert à la Richerie et à Cachedenier.

### **VIII-Vente parcelle lotissement du Bois d'Etienne :**

Le Conseil Municipal doit prendre une délibération par parcelle (n° 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 61) pour la Société « Le Foyer » et les lots 15,41,45,47,48,52,54 réservés par des particuliers.

Approuvé par 22 voix pour et 1 abstention (Sandrine LALIEVE) pour l'ensemble des parcelles, sauf pour le lot 54 où Gilbert NIVELLE, futur acquéreur s'abstient lui aussi.

### **IX-Concessions cimetières révision des tarifs :**

Il est proposé de porter le prix de la concession perpétuelle, à 100€ le m<sup>2</sup> (au lieu de 42 € précédemment) afin d'inviter les acquéreurs à choisir plutôt des concessions trentenaires voir cinquantenaires. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### **X-Questions diverses:**

- Subventions. Étude sur la situation actuelle et orientations futures.
- Action pour recherche de commerçants et artisans pouvant s'implanter sur la commune.
- Projet photovoltaïque présenté en Mairie par une Société Spécialisée.
- Note de fonctionnement avec les écoles pour les opérations d'entretien.
- Accueil stagiaire pour étude sur compostage déchets.
- Braderie des commerçants le 1er week-end d'avril.
- Parcours du cœur à St Claud le 28 mars.
- Courrier du conseil général (assainissement) et Pays Charente Limousine (étude salle des fêtes)
- Invitation à l'inauguration de la nouvelle cantine : vendredi 3 avril à 18h